



ANNEE SCOLAIRE 2018-2019

FICHE ENFANT

Cadre réservé au Service :

NIVEAU :

ECOLE :

Quotient Familial :

INSCRIPTION ACCUEIL de LOISIRS PERISCOLAIRES ET RESTAURANT SCOLAIRE

ENFANT

Nom : Prénom : Sexe :

Date de naissance : Adresse :

.....

Autorisation parentale : ♦ droit à l'image * OUI NON ♦ bus scolaire OUI NON
 ♦ à partir seul * OUI NON * = voir au dos du document

RESPONSABLES LEGAUX

	PERE-TUTEUR-CONJOINT	MERE-TUTRICE-CONJOINTE
Nom-prénom		
Adresse		
Tél. domicile		
Tél. portable		
Email *		
N° allocataire CAF		

* OBLIGATOIRE POUR LES PERSONNES SOUHAITANT UTILISER LE PORTAIL FAMILLE (SITE INTERNET)

PERSONNES AUTORISEES A RECUPERER L'ENFANT ET A CONTACTER EN CAS D'URGENCE (autres que les responsables légaux)

	PERSONNE 1	PERSONNE 2	PERSONNE 3	PERSONNE 4
Nom-prénom				
Tél. domicile				
Tél. portable				
Lien avec l'enfant				

INFORMATIONS PRATIQUES ALIMENTAIRES ET MEDICALES

PAI (Projet d'Accueil Individualisé) alimentaire asthme autre :

PRATIQUE ALIMENTAIRE :

Je certifie sur l'honneur, l'exactitude des renseignements portés sur la Fiche Enfant, et avoir lu et accepté le règlement des activités périscolaires (ALP : Accueil de Loisirs Périscolaires et Restaurant Scolaire Municipal).

Je m'engage à signaler, au Service des Affaires Scolaires, tout changement modifiant les renseignements mentionnés sur cette fiche.

Fait à VALREAS, le

Signature :

* = AUTORISATION PARENTALE du « DROIT à l'IMAGE »

En cochant la case du « droit à l'image », vous autorisez les animateurs/atsem encadrant les temps périscolaires (pause méridienne et Accueil de Loisirs Périscolaires) à photographier et à utiliser, sans contrepartie de quelque nature que ce soit, l'image de votre enfant mineur scolarisé à Valréas.

Cette autorisation exclut toute autre utilisation de l'image de mon enfant, notamment dans un but commercial ou publicitaire.

* = AUTORISATION PARENTALE « A PARTIR SEUL »

En cochant la case « à partir seul », vous autorisez votre enfant à rentrer seul après les temps d'accueils de loisirs périscolaires. En conséquence, tout incident survenant sur ce trajet incomberait à ma seule responsabilité